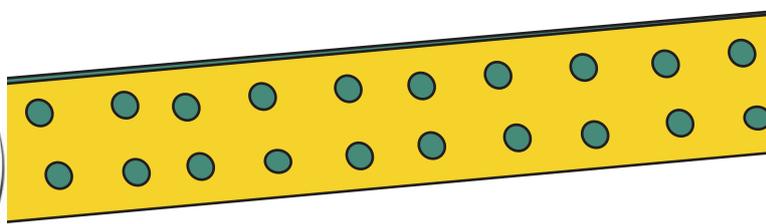




**ST-PIERRE D'ENTREMONT
SAVOIE**



Commune
adhérente



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

Les clefs de la Tour

n°33 - Septembre 2016

L'édito

Station Le Planolet-St Pierre de Chartreuse : un avenir est possible

Le 16 août dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour le transfert de la compétence ski alpin et remontée mécanique à la communauté de communes Cœur de Chartreuse.

Le SIVU St Pierre de Chartreuse-Le Planolet a été créé pour gérer les domaines skiables du Planolet et de St Pierre de Chartreuse. Ce syndicat intercommunal à vocation unique est composé de représentants des élus de St Pierre d'Entremont Isère pour 20% et de St Pierre de Chartreuse pour 80%. Depuis quelques années, le changement climatique aidant, la situation financière du SIVU s'est dégradée, sa gouvernance, reposant sur une représentation des communes trop déséquilibrée n'a pas permis de sortir de l'ornière. Compte tenu de cette situation, le Préfet de l'Isère dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a prononcé la dissolution du SIVU au 1er janvier 2017. De ce fait, la compétence ski alpin revient aux communes qui doivent assumer les déficits antérieurs du SIVU dans leur intégralité.

La situation financière des communes et notamment la situation extrêmement contrainte de St Pierre de Chartreuse rend inenvisageable le fonctionnement des remontées mécaniques la saison prochaine. La seule solution, n'en déplaise à certains, est le transfert de la compétence à la CCCC. Cela entraînera de fait la reprise des domaines skiables du Désert et du Granier sur la commune d'Entremont le Vieux. Le conseil communautaire a voté pour ce transfert en juin dernier. Déjà 9 communes ont fait de même, validant ainsi la décision avant même que les 8 autres communes ne délibèrent. Pour envisager une gestion efficace de la station dès la saison 2016-2017, il est incontournable que la CCCC ait la compétence au plus tard le 1er novembre 2016.

Certes cette solution n'est pas la panacée mais est-il envisageable de fermer la station purement et simplement ? Cela serait irresponsable car elle est aujourd'hui vitale pour notre territoire. Ce domaine skiable a des potentiels, c'est maintenant à nous tous, élus, acteurs économiques, de démontrer que cette station peut trouver un modèle économique pérenne et bénéfique pour l'ensemble de l'activité territoriale avec ou sans neige et sur les quatre saisons.

Brigitte BIENASSIS

L'entretien des cours d'eau est à la charge des riverains

Suite aux grosses pluies de juin 2016, il est nécessaire de rappeler que l'entretien régulier des cours d'eau est à la charge des propriétaires riverains (article L215-14 du code de l'environnement) dans l'objectif de

- maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre
- permettre l'écoulement naturel des eaux
- contribuer au bon état écologique du cours d'eau et le cas échéant à son bon potentiel écologique



La rive du Cozon en crue

Cela consiste notamment en

- l'enlèvement des embâcles, débris, atterrissements, flottants ou non
- l'élagage ou recépage de la végétation des rives.

Ces précautions éviteront que le cours d'eau ne sorte de son lit entravé par des obstacles et ne vienne déposer dans les terrains riverains les pierres qu'il aurait charriées.

Sapeur pompier volontaire : pourquoi pas vous ?

Le Centre d'Intervention et de Secours (CIS) Chartreuse Nord défend les quatre communes des Entremonts. Il est constitué de 20 sapeurs pompiers volontaires de tous les âges avec des professions différentes mais un engagement commun.

Quatre sapeurs pompiers sont d'astreinte prêts à intervenir dans les 10 mn.

Le CIS a besoin de nouvelles recrues pour compléter l'équipe et assurer le renouvellement. Pour l'instant, aucun habitant de St Pierre d'Entremont ne fait partie du CIS Chartreuse Nord. N'est il pas temps d'y remédier ?

Les conditions pour devenir sapeur pompier volontaire : avoir plus de 17 ans, jouir de ses droits



civiques, répondre aux critères d'aptitude médicale et sportive.

Venez les rencontrer le samedi matin entre 9h et 12h au centre de secours d'Entremont le Vieux. Ils vous attendent !

ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Commémoration du maquis de chartreuse : La "place des insoumis" est née

Samedi 11 juin, le cirque de St Même recevait les traditionnelles cérémonies en hommage au maquis de Chartreuse, organisée par l'association Vivre à Saint Même et la commune de St Pierre d'Entremont Savoie. Brigitte Bienassis, maire, Daniel Laffon, de l'Amicale de la stèle du souvenir, Lilly Fagot, résistante du maquis de Chartreuse, Pascal Servais pour la commune de St Pierre d'Entremont Isère, Dominique Escaron, président du parc de Chartreuse, sont intervenus pour saluer l'action des maquisards et de la compagnie Stéphane. Le 13ème BCA (Bataillon de Chasseurs Alpins) de Barby (Chambery), un détachement de la compagnie Stéphane, des troupes de marine, le Souvenir Français, les amicales



Lilly Fagot, Brigitte Bienassis et Gilles Cerutti

régimentaires et leurs porte-drapeaux, le clairon et un public nombreux étaient également présents lors de ce rendez vous. L'émotion n'était pas terminée pour Lilly Fagot puisque Gilles Cerutti, président de l'association Vivre à St Même et le conseil municipal lui ont fait la surprise de nommer l'espace devant l'auberge du Cirque « Place des coeurs insoumis – hommage à Lilly et Alban Fagot et à tous les héros du maquis de Chartreuse ». Lilly, très émue, a tenu à rappeler aux jeunes que même dans des situations difficiles, il ne fallait jamais désespérer.

Le jour de la nuit : deuxième édition à St Pierre d'Entremont

L'évènement national "Le jour de la nuit", huitième édition en 2016, est une opération pour sensibiliser à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité et à la beauté du ciel étoilé. L'année dernière, la municipalité avait proposé une observation des étoiles à la Fracette mais le ciel fut trop nuageux pour voir les astres. Olivier Deroo, astronome amateur et averti, qui devait animer cette observation a proposé une conférence à la place. Le 8 octobre prochain, la commune participera de nouveau à cet évènement : rendez-vous au Claret sur le parking à



20h pour observer le ciel avec Olivier Deroo, en espérant qu'il soit clair et dégagé ce soir là ! Le jour de la nuit est l'occasion également pour la commune de valoriser le choix qui a été fait de l'extinction de l'éclairage public dans les hameaux de 23h à 5h. Après un an d'expérience et des retours positifs de la plupart des habitants, le conseil municipal a acté la pérennisation de cette extinction. La prochaine étape, dans le cadre de l'aménagement de la traversée du bourg, est d'adapter cette extinction au Bourg.

Fête nationale : feu d'artifice et bal pour réchauffer l'atmosphère

On sort ce soir ? On sort surtout polaires, anoraks et parapluies. Météo : averse éparse et baisse sensible des températures, il fait 8 degrés. Heureusement, sur la place René Cassin, la chaudière fume et les diots mijotent. Les bénévoles s'affairent sous le chapiteau de la buvette organisée par le "sou des écoles".

L'orchestre fait ses balances avant d'envoyer sa musique aux rythmes originaux. Enfin une petite fenêtre de tir et les artificiers nous offrent un spectacle riche, copieux, magique et très coloré qui fait l'unanimité des spectateurs massés sur la place et sur la plateforme du bâtiment Notre Dame. La fête se poursuit ... On essaiera de faire encore mieux la prochaine fois, dans quatre ans !!!

Les pots d'accueil du camping, 16 juillet et 13 août 2016 : des campeurs enchantés !

Chaque année la mairie organise deux "pots d'accueil" pour les nombreux hôtes du camping municipal. De bonnes opportunités pour échanger, informer et déguster quelques spécialités locales : fromages, charcuteries, vins ...

La clientèle est très familiale, sportive et attachée à la beauté de nos paysages de montagne. Elle nous dit être sensible au bon accueil et à l'amélioration des équipements et aménagements du camping. Les touristes sont surtout très satisfaits, et parfois agréablement surpris, par la grande diversité et la qualité des services et commerces de Saint-Pierre d'Entremont. Tout cela peut expliquer la "fidélisation" de plusieurs de nos hôtes, présents pour certains depuis les années 80. A nous tous d'être attentifs à la pertinence de

leurs réflexions sur la bonne évolution de nos villages.



Le pot d'accueil du 13 août au camping municipal

Les clefs de la tour n°33 - Septembre 2016

PROJETS ET AMENAGEMENTS

Le devenir des bâtiments communaux vacants, des perspectives en vue

La municipalité a engagé une réflexion sur le devenir des bâtiments communaux vacants du bourg en mobilisant un groupe d'élus, habitants, professionnels et acteurs locaux. Accompagné par Cap Rural et avec l'aide du PNRC et de l'AADEC, ce groupe de travail lors de sa 3^è réunion, a affiné et approfondi les besoins potentiels sur le territoire et les possibilités d'y répondre.

Pour les bâtiments publics, le principe de base fixé par le conseil municipal est que les activités qui s'y installeront soient : rémunératrices afin de couvrir les frais du bâtiment, cohérentes avec le territoire et le bâti et portées par les acteurs concernés.

Deux pistes ont été avancées pour la reconversion du rez de chaussée de l'ancienne école du bourg : un atelier de

transformation de produits agricoles ou un atelier - galerie d'artistes. Les étages pourraient accueillir des logements ou des bureaux professionnels.

Par ailleurs, le groupe de travail a établi un questionnaire pour connaître les habitudes et attentes des touristes et des habitants en matière de sport et loisirs localement. Il a été distribué aux touristes en août et le sera auprès des habitants en septembre. Il permettra d'identifier les manques et de voir comment y répondre.

Les autres besoins identifiés (local pour achats groupés, bricolage) ne trouveront pas de réponse dans les bâtiments communaux vacants.

Dans un second temps, il faudra approfondir ces différentes pistes pour en définir la faisabilité.

Aménagement de la traversée du bourg : dans les starting blocks

Comme nous vous l'avions annoncé, les écluses provisoires ont été installées sur la route du Replat (VC7) et sur la RD912 vers le cimetière. Ces tests permettront de valider la position et la forme de ces dispositifs.



Ecluse route du Replat

Les installations définitives seront plus esthétiques et mieux intégrées que ces équipements sommaires. Nous avons lancé les appels d'offres pour les phases 1 et 2 des travaux : cheminements piétonnier entre le bourg et le Replat et entre le bourg et le camping. Les offres sont attendues pour mi septembre. Dès que la préfecture aura validé notre demande de subvention, nous pourrions engager les travaux pour la tranche 1, si possible à l'automne.

Le SIAEP (*) du Thiers prépare la pérennisation de la distribution en eau potable dans les Entremonts

Afin d'améliorer l'alimentation en eau potable des Entremonts, tant en quantité qu'en qualité, le SIAEP du Thiers prépare un schéma directeur d'aménagement. L'objectif est de fiabiliser l'alimentation en période d'étiage (niveau bas des sources). Les pistes de réflexion portent sur le maillage des réseaux de St Pierre d'Entremont (St Même, Les Teppaz, Ruine Baton) et avec ceux d'Entremont le Vieux (les Rigaud et la Plagne), l'intégration de la ressource de St Pierre Isère (source de St Même largement excédentaire même à l'étiage)

pour un usage en cas de défaillance des ressources actuelles, solution qui pourrait simplifier l'alimentation de certains hameaux haut placés sur cette commune. Les études altimétriques, foncières, techniques et financières permettront d'affiner la faisabilité des différentes options et de planifier les travaux sur plusieurs années. Pour mémoire, la source des Teppaz a été équipée d'un dispositif de chloration automatisée en mars 2016 pour améliorer la qualité bactériologique de cette eau.

(*) SIAEP : syndicat intercommunal d'adduction en eau potable

Voirie, changement de programme

Chaque année, nous prévoyons un programme de travaux pour entretenir le réseau routier communal. Les fortes pluies de début juin, très localisées au Nord Est de la commune, ont détérioré la chaussée sur deux tronçons : en sortie des Vincent et avant les Claret.

La réfection de ces voiries est prioritaire et va mobiliser les crédits que nous avons réservés au programme annuel. L'appel d'offre est lancé et nous choisirons l'entreprise en septembre pour des travaux avant l'hiver. Dès les offres reçues, nous demanderont l'aide du conseil départemental dans le cadre du fonds risques et érosions exceptionnels.

Cette année, étaient programmés :

- route des Varvat : réfection de 80 m linéaire de voirie et création d'un mur de soutènement
- route des Ciseaux : création d'une traversée sous chaussée pour évacuation des eaux pluviales
- les Courrier : revêtement bi couche sur 32 ml de chemin rural.



Voie communale VC1 à l'entrée des Claret

Nous étions prêt à valider les marchés, ils seront reportés sur 2017.

Citoyenneté et environnement

La Municipalité organisera une collecte pour la Banque Alimentaire, le vendredi 25 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi 26 novembre de 9h à 12h. Vous pourrez déposer vos colis à la Mairie, ou directement chez SPAR (St Pierre Isère). Si vous voulez participer à cette campagne, n'achetez que des



Banque alimentaire, collecte 2016

produits alimentaires non périssables (huile, riz, café, sucre, chocolat, conserves de fruits et de légumes...). Les denrées collectées seront rassemblées et livrées à la Banque Alimentaire de Savoie à Chambéry.

Economies d'énergie, isolation et énergies renouvelables, l'ASDER vous conseille gratuitement

Vous avez un projet de construction de maison ? Vous souhaitez rénover votre logement ? Vous souhaitez utiliser des énergies renouvelables ? Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie ... Par où commencer ? Quelles priorités ?

L'ASDER, Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables, est l'Espace Info Energie de Savoie soutenu par l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Savoie. Les conseillers de l'ASDER proposent des rendez-vous « Info Energie ». Sur les questions d'économies d'énergie, d'isolation, d'éco-construction, de rénovation, d'énergies renouvelables, les conseillers de l'ASDER peuvent vous informer gratuitement et en toute indépendance vis-à-vis des fournisseurs et des installateurs. Des aides financières peuvent vous aider à améliorer l'isolation de votre logement, installer un chauffe-eau solaire ou des chaudières bois. Les conseillers sauront vous guider dans vos démarches administratives pour obtenir ces aides selon votre projet et vos conditions de ressources.

En effet, une palette d'aides existent et certaines sont récentes :

- Depuis le 1er mars 2016, le Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) est cumulable avec l'éco-prêt à taux zéro et ce pour tous les ménages, sans conditions de ressources.

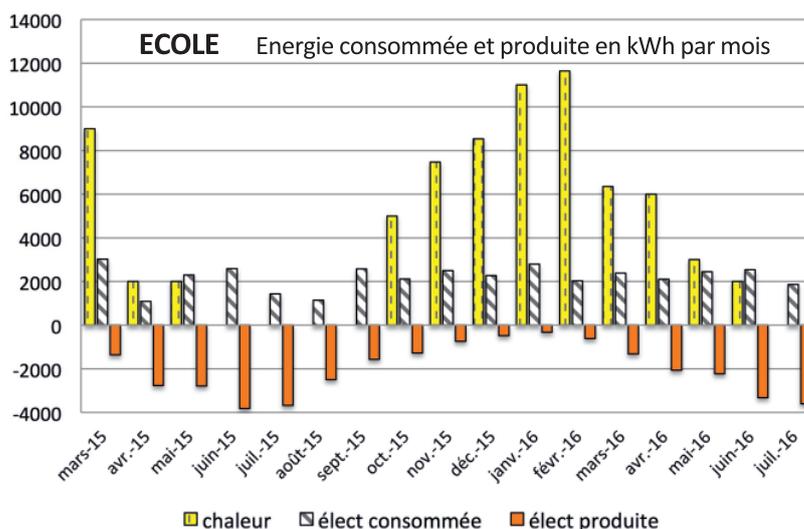
- D'autres aides existent via le guichet unique du Département de la Savoie pour réaliser des travaux de rénovation énergétique ou d'installations d'énergies renouvelables. Sous certaines conditions de ressources, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) peut aussi contribuer à vos projets.

Contact ASDER : La Maison des Energies – 124 rue du bon Vent – CHAMBERY - Tél : 04.79.85.88.50 - info@asder.asso.fr - www.asder.asso.fr

Conseils téléphoniques au 04 79 85 88 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin.

Rendez-vous : contactez le 04 79 85 88 50

ENERGIE - Les chiffres du mois



ETAT CIVIL MARIAGE

Marina DE-MORAËS-CERQUEIRA-LIMA et Sébastien GANDY se sont mariés le samedi 18 juin 2016
Stéphane MAURIN et Laurence CHARONDIÈRE se sont mariés le samedi 27 août 2016



NAISSANCE

Janelle TIULLI, fille de Anabelle SAULE et Gérard TIULLI, est née le 24 juin 2016

AGENDA

Conseil Municipal :

28 sept 26 oct
29 nov 20 déc

Le Jour de la Nuit :

8 octobre au soir

Conseils de hameaux dédiés au projet **de territoire de la CCCC** avec la participation de Denis Séjourné, président de la CCCC et Cédric Argoud, directeur de la CCCC

1er oct : 14h30 - la Fracette 17h - les Bandet
8 oct : 14h - Le Bourg 17h - St Mème
22 oct : 14h - Les Claret

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - **Accueil téléphonique** du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - **Permanence du maire** le samedi de 9h à 11h

Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/> - **courriel :** contact@saintpierredentremont.org